****

**LUTTE CONTRE LE COVID-19**

**PROTOCOLE SANITAIRE – PRATIQUE DES SPORTS NAUTIQUES
Centre nautique XXXXXX**

**Recommandations et préconisations de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance dans la cadre de la réouverture des bases nautiques post confinement**

**STAGES A LA JOURNEE – ACTIVITES EN EXTERNAT**

**EN AMONT DU STAGE**

 **EN AMONT DU STAGE**

* Nous avons mise en place par un affichage visible les protocoles :
* Respect des gestes barrières,
* Mesures sanitaires générales pour les pratiquants,
* Mesures sanitaires sur le site,
* Mesures sanitaires suivies par le personnel
* Le port du masque est fortement recommandé mais non obligatoire jusqu’à l’accès à l’eau puis dès le retour à la terre.
* Nous recommandons au futur participant de venir avec son propre matériel de pratique (combinaison, gilet de sauvetage, gants, chaussons…) s’il en dispose. Ces matériels, si nécessaire, pourront être désinfectés au club suivant le même protocole que les équipements du club.
* Nous recommandons au futur pratiquant de suivre des mesures de bon sens : ne pas se présenter à la séance en cas de symptôme, suspicion de symptôme (fièvre > à 37,8°, toux, gêne respiratoire…) ou en cas de contact avec un cas Covid-19 avéré dans les 15 derniers jours.
* Nous remettons à chaque client, sous format papier ou par envoi numérique, un guide pratique détaillé des mesures que nous avons mises en place

**PENDANT LE STAGE**

**ACCUEIL LE JOUR DU STAGE**

**Accueil des participants par le personnel muni de masques homologués**

→ A l’arrivée, chaque participant se désinfecte les mains avec du gel hydro alcoolique mis à disposition à de nombreux emplacements, à l’entrée des locaux et dans les sanitaires.

**Briefing mesures sanitaires**

***En externat, il est demandé aux parents ou aux accompagnants des mineurs d’assister à l’explication des règles spécifiquement mises en place dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.***

→ Le personnel encadrant (porteur d’un masque à terre si la distance d’au moins 2 mètres ne peut pas être respecté) rappelle les gestes barrières et explique les consignes sanitaires que les pratiquants doivent respecter

- Distance > 1 m entre les participants

- Lavage des mains régulier

- Port du masque ou de visière proposé aux pratiquant jusqu’à l’accès à l’eau puis dès le retour à la terre

→ Rappel spécifique des règles d’utilisation des sanitaires

- Gel hydroalcoolique à l’entrée des sanitaires,

- Nous avons enlevé les lunettes des toilettes. Pour plus de facilité de nettoyage.

- Lavage des mains (nous avons installé des distributeurs de savon liquide à pompes)

- Séchage des mains avec du papier jetable

**A noter**

* Du gel hydroalcoolique est à disposition à l’extérieur des locaux et dans les sanitaires.
* Les gestes barrières et autres mesures sanitaires sont affichés visiblement.
* Chaque jour, un briefing des moniteurs sera fait aux clients pour rappeler les mesures barrières et règles de distanciation.
* Des poubelles sans contacts sont prévues à l’extérieur pour le dépôt des déchets.
* L’accès aux vestiaires est autorisé uniquement pour le dépôt de ses affaires de rechanges (dans une boite individuelle). Il s’effectue avec un sens de circulation, nous entrons par devant et sortons par l’arrière. Une tente pour se changer est aménagée à l’extérieur des locaux pour les participants qui ne peuvent venir et repartir en tenue.

**ENCADREMENT DES SEANCES NAUTIQUES**

**Responsable technique qualifié (RTQ) – Référent Covid-19 : Mr, Mme XXXXX**

Les RTQ nautiques encadrent les moniteurs qui ont en charge les stages. Ils sont notamment chargés :

* De s’assurer que les mesures d’hygiène sanitaire Covid-19 sont bien appliquées sur l’ensemble des activités du site,
* De rappeler chaque jour à chaque moniteur les consignes sanitaires,
* D’accompagner les moniteurs qui pourraient avoir des difficultés à mettre en œuvre ces mesures.

Si une personne présente sur site présente des signes suspects de Covid-19, le moniteur averti immédiatement le RTQ Covid 19 en charge de prendre les mesures adéquates.

**A noter**

Chaque jour LE RTQ Covid 19 fera un briefing aux moniteurs pour rappeler les mesures barrières et règles de distanciation.

**PREPARATION DE SEANCE – EQUIPEMENTS DE PRATIQUE**

→ **Distribution individuelle d’un gilet de flottabilité et d’une combinaison**

Chaque pratiquant garde le même gilet de flottabilité (si possible) et la même combinaison durant le cycle qu’il va suivre.

→ **Mise en tenue**

* Les pratiquants se changent à l’extérieur des locaux.
* Le personnel peut conseiller les clients à une distance de plus d’un mètre pour s’équiper. Il sera équipé d’un masque si la distance d’1 mètre n’est pas possible
* Les affaires sont placées dans les sacs personnels des pratiquants et stockés dans une caisse plastique individuelle puis entreposée dans les vestiaires ou voiture personnelle.

**A retenir**

* Les équipements de protection individuelle (combinaison et gilets de flottabilité) pour la pratique nautique sont distribués individuellement, ils sont désinfectés entre chaque changement d’usager grâce à un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14 476 le Bacterclean pro. (En attente de l’homologation à cette norme d’autres produits tels que le Bacterless) Disponible à la centrale d’achat joran@sextant-centrale.com

**DEROULEMENT DE SEANCE**

→ **Départ pour le site de pratique**

Départ à pied avec une distance de plus d’un mètre entre chaque client.

→ **Briefing technique et échauffement**

- Distance de plus d’un mètre entre les clients.

 → **Pratique**

Si les conditions le permettent, privilégier un écart de 1 longueur de support nautique entre chaque embarcation.

→ **Supports à équipage** Sujet en cours de traitement, suivre de près les infos attendues

* Des supports à équipage (2 ou plus) restent envisageables pour les groupes familiaux (fratries, équipage familial) et, sous condition de volontariat, aux équipages constitués dans les conditions préconisées par les recommandations sanitaires figurant aux pages 7 et 8 du GUIDE D’ACCOMPAGNEMENT DE REPRISE DES ACTIVITÉS SPORTIVES édité par le ministère des sports.
* Pour les séances à bord de notre voilier collectif le port du masque est obligatoire, les participants seront répartis dans le cockpit pour respecter les règles de distanciation sociale.

**A noter**

* Les conditions de navigation doivent être étudiées scrupuleusement **: Par exemple** pas de sortie dans plus de 20 nœuds exposés ou mer/eau trop agitée pour les stages destinés aux enfants afin de réduire les interventions de sécurité individuelle
* Lors d’une intervention de sécurité liée à la récupération d’un pratiquant à l’eau, le moniteur porte un masque homologué. Les moyens techniques comme les bouées tubes de sauvetage, les éléments qui permettent de conserver une distance de plus d’un mètre avec le pratiquant sont privilégiés.

En cas d’urgence ce protocole ne sera pas appliqué.

**FIN DE SEANCE**

→ **Retour au centre nautique**

* Retour à pied jusqu’à la zone de rassemblement prévue pour son activité avec une distance de plus d’un mètre entre chaque client.
* Les pratiquants se changent à l’extérieur des locaux. Un poncho personnel leur est conseillé.

**APRES L’ACTIVITE – LA DESINFECTION**

**LES DESINFECTANTS UTILISES**

**→ Pour les mains**

Du gel hydro alcoolique est installé sous forme de récipients à pompes devant de nombreux points du bâtiment.

**→ Pour les locaux**

Au quotidien pour nettoyer les surfaces, nous utilisons des produits contenant un tensioactif (solubilisant les lipides) présent dans les savons, les dégraissants, les détergents et les détachants. Outre son activité de dégraissage des surfaces, le tensioactif va également dégrader les lipides de l'enveloppe du virus SRAS-CoV-2 et ainsi l'inactiver

**→ Pour le matériel nautique (combinaisons, gilets de flottabilité et autres matériels nautique)**

Nous utilisons un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476 : Le BACTERCLEAN PRO

* Ce produit respecte notre matériel nautique (combinaisons, gilets) sans les altérer. (En attente de l’homologation à cette norme d’autres produits tels que le Bacterless) Disponible à la centrale d’achat joran@sextant-centrale.com

**L’ORGANISATION DE LA DESINFECTION**

**→ Pour les locaux**

Nous porterons une attention particulière aux surfaces régulièrement touchées par les personnes (poignées de portes, robinetterie, assise des toilettes) en les désinfectants plusieurs fois par jour. Nous Privilégierons des portes ouvertes à la journée (accueil et sanitaires) afin de limiter les zones de contacts.

**ATTENTION !**

> Les opérations de désinfections ne doivent être réalisées que lorsqu'elles sont strictement nécessaires (l'usage répétitif du désinfectant peut créer des micro-organismes résistants au désinfectant, en plus d'exposer le personnel à des produits chimiques)

→ **Nettoyage des combinaisons et des gilets de flottabilité**

* Elles sont désinfectées par un bain de 15 minutes suivi d’un rinçage avant chaque distribution à un nouveau pratiquant, grâce à un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14 476, actuellement le Bacterclean pro. (En attente de l’homologation à cette norme d’autres produits tels que le Bacterless) Disponible à la centrale d’achat joran@sextant-centrale.com

**ATTENTION !**

Chaque pratiquant garde le même équipement pour la séance suivante.

→ **Nettoyage du matériel nautique autre**

Dans l’attente des résultats de l’étude en cours menée par l’IFREMER sur la survie du virus à l’eau de mer, nous nettoierons entre chaque participant l’ensemble du matériel nautique par pulvérisation de Bacterclean. Nous entendons par l’ensemble du matériel nautique, tout matériel susceptible d’avoir été touché par le pratiquant : Mise à l’eau, coque, barre, dérive, gouvernail, mat, wishbone, bôme, écoutes, étais, haubans, pagaies, leashs, points d’écoute, points d’amure et têtières…

**A noter**

* La douche extérieure est accessible, les douches et vestiaires sont fermés.



Document réalisé en partenariat avec :